

Une intégration réussie

NEUCHÂTEL Hava Hasanagic arrive en Suisse en 1993 comme réfugiée. Elle commence par faire des ménages. Aujourd'hui, elle est patronne de deux entreprises de nettoyage

En 1993, à 20 ans, Hava Hasanagic quitte sa ville, Vlasenica, et fuit ainsi la guerre de Bosnie pour se réfugier en Suisse. Elle détient un titre de niveau gymnasial, mais elle ne parle pas le français. D'une volonté à toute épreuve, elle débute en tant que femme de ménage, puis décroche un poste de cadre. Aujourd'hui, elle possède et gère deux entreprises de nettoyage et emploie une vingtaine de personnes. Mariée et mère de deux enfants, Hava Hasanagic s'épanouit dans sa profession. Récit d'une vie hors du commun.

Interview
Laure-Anne Pessina

Quand vous arrivez en Suisse, en 1993, que projetez-vous de faire?

Hava Hasanagic: Dès mon arrivée, j'ai obtenu le statut de réfugiée politique. Au début, j'étais convaincue que je ne résiderais pas en Suisse plus de trois mois. Vous comprenez, dans la ville d'où je viens, Vlasenica, ma famille, composée de six enfants, était bien considérée. Il était donc exclu pour moi de demeurer à l'étranger pour toujours. Cependant, les temps étaient difficiles et ma famille déchirée par la guerre. Après la fin des hostilités, notre séjour en Suisse s'est prolongé et je me suis mise à chercher un emploi.

Comment avez-vous vécu vos premiers contacts avec le monde du travail en Suisse?

H.H.: C'était très difficile. J'ai débuté en tant que femme



Hava Hasanagic s'était fait la promesse de ne pas finir sa vie comme femme de ménage.

PHOTO MARCHON

de ménage et travaillais au noir pour envoyer de l'argent à mes proches. Je me sentais considérée comme une moins que rien. Je détestais le titre de «femme de ménage» dont mes employeurs usaient pour me présenter à leurs proches. Cela me faisait fulminer à l'intérieur et je m'étais fait la promesse de ne pas finir ma vie ainsi. A l'approche de Noël, une de mes patronnes m'a surpris à pleurer. Je lui ai expliqué ma frustration et mes ambitions. Dans une étreinte amicale, elle m'a assuré: «Tu vas réussir, j'en suis sûre.» J'ai alors décidé de prendre un nouveau départ.

En dix ans, vous avez passé de femme de ménage à propriétaire d'entreprise, comment avez-vous fait?

H.H.: Mon français s'est amélioré, et un jour, je suis allée faire la traductrice pour une femme qui postulait dans une entreprise de nettoyage. Lorsque je lui ai proposé mes propres services, l'employeur m'a ri au nez. «Vos mains ne sont pas faites pour le nettoyage», me disait-il. Il a toutefois fini par accepter. Pendant mes longues journées de travail, j'observais avec minutie le fonctionnement de l'entreprise et ne cessais de prendre des initiatives. Une année plus tard, on m'accordait un poste de cheffe d'exploitation et, à 25 ans, j'étais devenue le bras droit de mon employeur. C'est à cette époque

que j'ai embauché l'homme qui allait devenir mon mari.

Vous définiriez-vous comme une femme d'ambition?

H.H.: Oui. En 1999, j'ai postulé dans une entreprise de plus grande taille. Le patron m'a indiqué que l'emploi proposé ne convenait pas aux femmes. Malgré cela, après plusieurs entretiens, j'ai obtenu un poste de cadre. J'étais une des rares femmes dans mon secteur et me suis donc investie totalement dans ce travail. Je consacrais jusqu'à des demi-journées à des clients ou à des employés en difficulté. Privilégier les contacts humains était ma priorité.

J'ai appris, après coup, qu'au temps de mon embauche, la société était sur le

point de s'éteindre et qu'elle bénéficiait de trois mois de sursis. Trois ans après ce délai, elle était à flot et prospérait.

Et les deux entreprises que vous possédez?

H.H.: Toutes mes économies et celles de mon mari y sont passées. L'ancien propriétaire, Claude Jaquemont, nous a permis d'acquiescer sa société de manière progressive. Il me comparait à sa fille qui était pétrie d'ambitions. Nous avons donc pris la tête d'Adoc en janvier 2006, puis en octobre, nous rachetions OK Nettoyage. Une vingtaine d'employés travaillent actuellement entre les deux affaires, et la croissance interne se développe à notre entière satisfaction. /LAP

«On s'étonne encore»

Embauchez-vous volontiers des non-Suisses et des personnes en difficulté?

H.H.: Lorsque j'engage quelqu'un, je me remémore toujours la situation dans laquelle je me trouvais autrefois. J'offre alors un travail aux gens dotés d'un permis valable, même s'ils n'ont pas de qualifications.

Avez-vous l'impression, à présent, d'être reconnue et considérée?

H.H.: Oui mais on s'étonne encore de la réussite

de cette fille de l'Est au nom imprononçable. Je ne crains plus les préjugés. Je suis fière de ce que je suis et de mon pays natal. Il est regrettable que l'on ne mette pas en avant les ressortissants des pays de l'Est qui ont réussi professionnellement et qu'on parle surtout des cas de délinquance et de difficulté d'adaptation. Mais j'ai eu beaucoup de chance et je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenue à divers moments de ma vie. /lap

La Suisse, une mère adoptive

Depuis son arrivée, Hava Hasanagic avoue avoir croisé maints regards lourds de préjugés. Être une femme, venir de l'Est et parler le français avec peine n'aide pas à l'intégration en Suisse. «Pour obtenir un emploi et gagner le respect, j'ai dû me battre sans cesse et faire mes preuves, aller sur le terrain et

m'engager. Je pense qu'il faut croire en sa capacité de réussite, et que tout est possible.»

A propos des Suisses, elle remarque que leur réputation d'être froids et fermés n'est souvent qu'une façade. «En réalité, les Suisses craignent l'inconnu. Une fois apprivoisés, ils ouvrent leurs portes et offrent la possibilité aux personnes

comme moi de progresser.» La Suisse tient désormais une place privilégiée dans le cœur d'Hava Hasanagic, qui arrive au bout d'une procédure de naturalisation. «J'aime la Suisse et m'y sens chez moi. Je la compare souvent à une mère adoptive, que l'on rejette peut-être au premier abord, puis qu'on apprend à aimer.» /lap

Crédit pour un nouveau réservoir

PLATEAU DE DIESSE Les délégués du Syndicat d'alimentation en eau veulent construire à Diess

L'an prochain, le Syndicat pour l'alimentation en eau du plateau de Diess (SED) construira un nouveau réservoir. Situé sur le pâturage de La Rochalle, 100 mètres au-dessus du stand de tir de Diess, il coûtera 1,42 million de francs. Le SED a accepté d'engager ce montant lors de sa dernière assem-

blée générale, tenue à Nods. Le nouveau réservoir remplacera le réservoir actuel, qui date de 1907. Sa construction commencera alors qu'aura pris fin la réalisation du réservoir de Nods. «La région disposera ainsi d'un solide réseau de distribution d'eau, après plus de 30 ans de travaux», a constaté Willy Sunier vice-président du

SED, qui dirigeait l'assemblée en l'absence du président Serge Eschmann, alors en vacances.

Trente ans? C'est dans les années 1970, en effet, que la commission pour l'alimentation en eau du plateau (Cadep) avait émis un certain nombre de projections, qui sont aujourd'hui devenues réalité.

Lors de cette assemblée générale, les délégués au SED ont par ailleurs accepté à l'unanimité le budget 2007. Il s'élève à quelque 424.000 francs, à répartir entre les communes membres du syndicat.

Le SED a en outre adopté de nouvelles directives au sujet de la vérification de ses comptes. Dorénavant, des profes-

sionnels prendront en charge ce travail, en lieu et place des traditionnels vérificateurs de comptes.

Enfin, les délégués ont accepté à l'unanimité quelques modifications du règlement du syndicat, notamment au sujet de la qualité de membre, dorénavant réservée aux communes. /jca-réd

EN BREF

LE LANDERON ■ Nouveau conseiller général. Lors de sa séance du 18 décembre, le Conseil communal du Landeron a proclamé Yvan Zbinden élu conseiller général. Suppléant de la liste du Canette, Yvan Zbinden succède à Gisèle Pauchard, démissionnaire. /comm-réd



Deux alarmes, un wagon d'urgences

Entre jeudi à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total, à douze reprises.

– Les véhicules du feu ont été appelés deux fois, pour: une alarme automatique feu, sans engagement, quai Jeanrenaud, à Neuchâtel, jeudi à 17h15; une alarme automatique, rue Abraham-Louis-Breguet, à Neuchâtel, hier à 8h30.

– Les ambulances ont été sollicitées à dix reprises, pour: une urgence médicale chemin des Rouillères, à Neuchâtel, jeudi à 18h05; une urgence médicale, chemin des Perrières, à Saint-Blaise, jeudi à 18h15; une urgence médicale, rue des Courtils, à Corcelles, jeudi à 19h35; un malaise, quai Robert-Comtesse, à Neuchâtel, jeudi à 20h45; une chute sur rue, rue des Charmettes, à Neuchâtel, jeudi à 23h45; une urgence médicale, place Pury, à Neuchâtel, hier à 2h40; une urgence médicale, rue Molondin, à Cressier, hier à 4h10; une urgence médicale, avec intervention du Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur), rue des Forgerons, à Savagnier, hier à 7h45; une urgence médicale, chemin des Tires, à Peseux, hier à 10h50; un engagement sanitaire, à la Ville, au Landeron, hier à 11 heures. /comm-réd

Rubrique
Neuchâtel-Littoral

Tél. 032 723 53 04

Fax 032 723 53 09

e-mail: neuchatel@lexpress.ch

AVIS TARDIF

L'EXPRESS

Nous informons notre aimable clientèle que nos réceptions et bureaux de Publicitas et de L'Express seront fermés **lundi 1^{er} janvier et mardi 2 janvier toute la journée.**

Durant cette période, les avis de naissance, mortuaires et tardifs sont à communiquer jusqu'à 21 heures à la rédaction, par téléphone au 032 723 53 00 ou par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à l'adresse: redaction@lexpress.ch

PUBLICITAS 028-546179
Rue St-Maurice 4 • 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42 • Fax 032 729 42 43